

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A DESTINATION DES CLIENTS DE L'OFFICE DE TOURISME PAYS D'APT
LUBERON / MISE À JOUR : 16 SEPTEMBRE 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS D'APT
LUBERON

Accusé de réception en préfecture
034-200040324-20210916-2021-113-DE
Date de télétransmission : 21/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

Le siège social de l'office de tourisme Intercommunal est basé au siège de la
Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon
sise , 81 Avenue Frédéric Mistral, Rue des Bourguignons – 84400 APT
Tel : 04 90 74 03 18 –
Mail : oti@paysapt-luberon.fr,
N° Siret : 200 040 624 00062

Les présentes Conditions Générales de Vente (ou « CGV ») s'appliquent aux contrats conclus entre le « Client » (ou « l'acheteur ») et l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon (ou « le vendeur »).

Les présentes conditions générales sont supplétives de volonté et ne s'appliquent qu'à défaut de négociation demandée par le client.

Ainsi en l'absence d'un contrat signé entre les parties, les dispositions suivantes s'appliquent aux prestations de vente nommées en objet des CGV.

La passation d'une commande, d'un achat avec ou sans signature des présentes CGV par le client suppose l'acceptation sans réserve de celle-ci.

Les prestations vendues sont réservées aux particuliers. Les groupements et professionnels doivent prendre contact directement avec le vendeur.

OBJET.

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur propose, notamment en boutique physique, à distance et par voie électronique, diverses prestations réservées à des acheteurs telles que notamment :

- Achat de souvenirs et autres articles artisanaux
- Les autres prestations proposées par le vendeur (visites guidées, activités, expériences, boutique, billetterie etc.).

En conséquence, toute commande de l'acheteur implique son acceptation sans réserve et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document, sauf conditions particulières expressément consenties par écrit par le vendeur.

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter du 16 septembre 2021.

Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur son site. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie a été remise à l'acheteur en accompagnement du courrier de confirmation de sa commande.

La nullité d'une clause des présentes CGV n'entraîne pas la nullité de l'intégralité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Les photos présentes sur le site internet et les brochures du vendeur n'ont aucune valeur contractuelle.

Article 1 - Responsabilité

L'office de tourisme Pays d'Apt Luberon (le vendeur) est l'unique interlocuteur de l'acheteur auquel il facilite la démarche en lui proposant un choix de prestations et en assurant une réservation rapide et sûre. Il répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes CGV.

Recours en référé 084-200040624-20210916-2021-113-DE Date de télétransmission : 24/09/2021 Date de réception préfecture : 24/09/2021

Le vendeur ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes CGV, en présence de cas fortuits, de cas de force majeure, de mauvaise exécution ou de fautes commises par l'acheteur, ou du fait de tout tiers étranger à la fourniture des prestations.

En aucun cas le vendeur ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ces contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

Les programmes du vendeur dépendent des jours et heures d'ouverture des différents monuments, musées et établissements. En cas de fermeture imprévue, le vendeur ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de la non-réalisation d'un programme qui n'est pas dû à son propre fait.

L'acheteur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile.

Il appartient à l'acheteur de vérifier que les informations fournies lors de son inscription, ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les coordonnées qu'il communique lors de la réservation sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où il ne recevrait pas cette confirmation, il lui incombe de contacter le vendeur. Pour le bon suivi de son dossier, il doit informer immédiatement le vendeur de toute modification des informations fournies lors de son inscription.

Article 2 – Réservation en ligne

L'acheteur ne peut procéder à un achat auprès du vendeur ou directement sur son site internet que s'il est majeur ou habilité à signer des contrats qui engagent sa responsabilité. L'acheteur sera financièrement responsable de toutes ses utilisations dudit site internet.

Après avoir effectué sa sélection et cliqué sur le bouton « Ajouter au panier » ou « Réserver », l'acheteur voit apparaître un écran qui récapitule les éléments de la réservation. L'acheteur est alors invité à « Passer la commande » puis à s'identifier et à accepter les conditions particulières de vente et les Conditions Générales de Vente. Un nouvel écran récapitule alors l'ensemble des éléments spécifiques figurant au contrat.

Si l'acheteur ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès du vendeur.

L'acheteur doit ensuite indiquer les informations relatives à la livraison, à la facturation, aux méthodes d'envoi et aux modalités de paiement.

Le contrat devient ferme et définitif lorsque l'acheteur a procédé à la validation de sa commande sur le site. L'acheteur reconnaît ainsi explicitement avoir obtenu toutes les informations nécessaires sur la nature et les caractéristiques des prestations commandées.

L'acheteur se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et donc de ne pas confirmer une commande ou réservation pour quelque raison que ce soit.

Les systèmes d'enregistrements automatiques mis en place par le vendeur sont considérés comme valant preuve de la conclusion du contrat avec le vendeur.

Accusé de réception en préfecture
054-200040624-20210916-2021-113-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

Article 3 – Confirmation de la réservation en ligne et bon d'échange

Dès la validation de la réservation, dans les conditions fixées dans les présentes CGV, l'acheteur recevra par écrit électronique une confirmation de réservation. La confirmation de réservation indique les éléments essentiels de la réservation en ligne et notamment le prix, le calendrier et les modalités de paiement du prix.

En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, l'acheteur doit prévenir le vendeur ou le prestataire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange.

Le bon d'échange est un titre permettant d'obtenir des prestations ou des services. L'acheteur devra remettre son Bon d'échange aux prestataires auxquels il aura recours.

Article 4 – Vente au guichet

Les produits de la boutique sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits non stockés, les offres sont valables sous réserves de disponibilité chez nos fournisseurs et prestataires.

En cas d'indisponibilité de produit après passation de la commande par l'acheteur, le vendeur en informera l'acheteur par courrier électronique ou téléphone. L'acheteur pourra alors demander un échange ou l'annulation de sa commande par courrier électronique adressé au vendeur à oti@paysapt-luberon.fr

Article 5 – Disponibilité des Produits

Les offres de Produits sont valables dans la limite des stocks disponibles. Cette disponibilité des Produits est normalement indiquée sur la page spécifique du Produit où sur simple demande au guichet.

Dans l'éventualité où un Produit deviendrait indisponible après la validation de la Commande du Client, la Société l'en informera immédiatement par email. La Commande sera automatiquement annulée et la Société procèdera au remboursement du prix du Produit initialement commandé, ainsi que de toute somme versée au titre de la Commande.

Cependant, si la Commande contient d'autres Produits que celui devenu indisponible, ceux-ci seront livrés au Client et les frais de livraison ne seront pas remboursés.

Article 6 – Lutte contre la fraude

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la fraude, le vendeur se réserve le droit, suite à toute commande passée sur le site, de demander à l'Acheteur toute pièce justificative afin de pouvoir valider sa commande.

Dans ce cas, l'Acheteur recevra un courrier électronique dans les 4 jours ouvrés l'informant que sa commande fait l'objet d'une vérification et sera alors invité à fournir les pièces justificatives nécessaires à la validation.

L'absence de réponse de l'Acheteur à une demande de ce type de pièces justificatives dans un délai de 4 jours ouvrés suivant la demande formulée par le vendeur entraînera automatiquement

081-200010624-20210918-2021-113-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2021

l'annulation de la commande concernée, et ce sans aucune possibilité de réclamation ultérieure.

Article 7 – Prix de la prestation ou du produit de la boutique

Les prix des prestations ou des produits figurant sur le site internet et en boutique physique du vendeur s'entendent toutes taxes comprises en euros.

Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment le prix de ses prestations ou produits, et ce notamment au regard d'éventuelles taxes nouvelles sur les prestations proposées.

En cas de modification, le prix appliqué sera celui en vigueur à la date de signature du contrat.

Les prix des Produit(s) n'incluent pas les frais d'emballage, de conditionnement, d'expédition, de transport, d'assurance et de livraison du/des Produits à l'adresse de livraison.

Article 8 – Modalités de règlement

Le paiement de la totalité du prix de la commande doit être effectué juste après la validation de la commande.

Le paiement en ligne des prestations commandées peut s'effectuer par Carte bancaire grâce au système sécurisé Payzen.

Seules sont acceptées les cartes bancaires rattachées à un établissement bancaire situé en France ou les cartes bancaires internationales (Visa, MasterCard et Maestro). Le Client garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations nécessaires pour payer avec la carte bancaire utilisée. Il reconnaît expressément que l'engagement de payer par carte est irrévocable et que la communication de son numéro de carte bancaire vaut autorisation de débit de son compte à concurrence du montant total correspondant aux Produits commandés. Le montant sera débité au moment de validation de la Commande.

Pour les personnes souhaitant réserver une prestation directement dans les locaux de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon, le paiement des prestations commandées pourra s'effectuer par carte bancaire, espèces.

Le paiement par chèque devra intervenir dans les 10 jours de la réservation et dans le respect des dispositions du présent article et des CGV.

De façon générale, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de la Commande, le vendeur se réserve le droit de suspendre et/ou d'annuler ladite Commande.

Le vendeur se réserve le droit de suspendre à tout moment l'un quelconque des modes de paiement, notamment dans le cas où un prestataire de services de paiement ne proposerait plus le service utilisé ou dans le cas d'un litige avec un Client concernant une Commande précédente.

Le vendeur se réserve la possibilité de mettre en place une procédure de vérification des Commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu. Dans le cadre de cette vérification, il peut

Accusé de réception en préfecture
1984-200040824-202109162021113 DE
Date de transmission : 16/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

être demandé au Client d'adresser par email ou par courrier au vendeur une copie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que la copie de la carte bancaire ayant servi au paiement. Des indications précises sur le contenu exact des informations demandées (pour préserver la confidentialité de ses données) seront communiquées au Client en cas de vérification. La commande ne sera validée qu'après réception et vérification des pièces envoyées.

Article 9 – Durée de la prestation

L'acheteur signataire du contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la prestation de visité, activités, de forfaits, de visite etc.

Article 10 – Annulation du fait de l'acheteur

L'acheteur dispose du droit de se rétracter conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la consommation, sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date d'achat de sa Commande, hors billetterie.

Conformément à l'article L 121-21-8 3° et 12° du Code de la consommation, les prestations de services, de restauration ou d'activité de loisir (billetterie...) qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des Produits achetés seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client.

Toute annulation doit être notifiée au vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (lettre recommandée ou courrier électronique avec demande d'accusé de réception), la date de réception de cet envoi servant de référence au remboursement.

Pour toute annulation du fait de l'acheteur de prestations associées ou d'un forfait touristique, la somme qui lui sera remboursée par le vendeur (à l'exception des frais de dossier si ceux-ci ont été versés lors de la réservation) sera calculée selon les modalités prévues dans les conditions particulières ci-dessous et selon la date d'annulation.

En cas de non-présentation de l'acheteur, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'annulation totale ou partielle du fait de l'acheteur d'une prestation autre qu'un séjour en hébergement et prestations associées ou qu'un forfait touristique, aucun remboursement ne sera effectué par l'acheteur sauf application des présentes CGV.

Modèle-type de formulaire de rétractation à envoyer par voie postale :

*A l'attention de l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon, 81 Avenue Frédéric Mistral,
Rue des Bourguignons – 84400 APT*

*Je soussigné _____ vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur
la vente du Produit ci-dessous :*

Dénomination du Produit :

Date de la commande et de la réception :

Numéro de commande :

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20210916-2021-113-DE Date de télétransmission : 24/09/2021 Date de réception préfecture : 24/09/2021

Numéro de suivi de la demande de rétractation :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Signature du Client : (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date :

Le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de l'envoi de la notification de sa rétractation pour renvoyer le Produit au vendeur dans son emballage d'origine, les frais de retour étant à la charge exclusive du Client.

Les Produits doivent être retournés dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice, etc.) pour permettre une remise en vente par le vendeur. En cas de réception de Produits ouverts, utilisés, incomplets, endommagés ou salis, le vendeur ne procédera à aucun remboursement et pourra même, s'il le juge nécessaire et adéquat, engager la responsabilité du Client pour dépréciation du Produit.

En cas de retour du Produit dans conditions prévues par la loi et les présentes CGV, le vendeur procédera au remboursement de la totalité des sommes versées par le Client, frais de livraison inclus, dans les 30 jours de la notification de rétractation, à moins que le Produit ne soit renvoyé après. Dans ce cas, le vendeur ne procédera au remboursement qu'après la réception et la vérification de l'état du Produit retourné.

Ce remboursement sera effectué par mandat administratif.

Article 11 – Annulation du fait du vendeur

Lorsque, avant l'exécution du contrat, le vendeur résilie le contrat en l'absence de faute de l'acheteur, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. L'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement dans les meilleurs délais et sans pénalité des sommes versées.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'une prestation de substitution proposé par le vendeur.

Article 12 – Modification d'un élément substantiel du contrat par le vendeur

Lorsque, avant la date d'exécution du contrat, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- Soit accepter la modification ou la prestation de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement a déjà été effectué par ce

084-200010624-20210916-2021-113-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

Le vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une dette antérieure.



APT, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX, **CASENEUVE**, CASTELLET-EN-LUBERON, **CÉRESTE**, GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**, LACOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX, **MÉNERBES**, MURS, **ROUSSILLON**, RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**, SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**, VIENS, **VILLARS**.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et
authentique de notre territoire. “

**Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon**

81 avenue Frédéric Mistral - 84 400 APT
T. 04 90 04 49 77 www.paysdaptluberon.fr

Assisté de rédaction par la préfecture
084 203040624-20210916-2021-113-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réédition préfecture : 24/09/2021